



Municipalité de Montebello

AVIS PUBLIC SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 JUIN 2026

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée greffière adjointe de la Municipalité de Montebello.

QUE le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le 11 juin 2026, à compter de 18h, au chalet en bois rond situé au 501, rue des Mille-fleurs, Montebello QC, JOV 1LO.

QUE les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance extraordinaire, porteront exclusivement sur les sujets figurants à l'ordre du jour, à savoir :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. AVIS DE CONVOCATION
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 975-2026 CONCERNANT LE TAUX DU DROIT DE MUTATION APPLICABLE AUX TRANSFERTS DONT LA BASE D'IMPOSITION EXCÈDE 500 000\$
5. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS
6. LEVÉE DE LA SÉANCE

DONNÉ À MONTEBELLO
Ce 9^e jour de juin 2026



Emanuelle Champagne
Greffière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Emanuelle Champagne, greffière adjointe de la Municipalité de Montebello, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 9 juin 2026 entre 10 heures et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 9 juin 2026.



Emanuelle Champagne
Greffière adjointe